



Maryse Le Men Régnier,
Présidente de France Victimes
Ouverture assemblée générale
5 juin 2019 – Espace Simone Veil - LIMOGES

Seul le prononcé fait foi

Mesdames et Messieurs les présidents et administrateurs d'associations,
Mesdames et Messieurs les directeurs et salariés,
Mesdames et Messieurs,
Et surtout, chers amis,

Permettez-moi de vous souhaiter la bienvenue à Limoges pour ces travaux statutaires et c'est toujours avec un grand plaisir que je vous retrouve pour ces formidables rencontres lors des assemblées générales de notre et - de votre - fédération.

Mon allocution de ce jour servira de propos introductif mais aussi de rapport moral de ma part.

En effet, je n'ai pas souhaité alourdir nos débats à loisir car notre Assemblée Générale doit permettre de vous exprimer et de contribuer à construire des échanges intenses, fructueux et nourris.

Réaliser une Assemblée Générale relève comme chaque année d'une complexité remarquable, d'un équilibre subtil et d'une mise en lumière forcément partielle des actions déployées, mais nous allons tout de même dresser un bilan de l'année écoulée et de dessiner notre avenir pour consolider notre réseau.

Comme vous le constaterez, nous avançons sur de multiples sujets pour que chaque victime puisse être véritablement protégées et accompagnées.

En premier lieu, je tiens à remercier l'ensemble des membres du Conseil d'Administration et du bureau pour leur engagement et leur mobilisation tout au long de cette année.

Depuis la dernière assemblée générale, nous n'avons pas varié d'intensité en termes de contributions et problématiques à résoudre, 2018 fut sans nul doute une année des plus actives que notre réseau ait connu tant par la densité des

sujets de fond que nous avons conduits que par la diversité des situations ou évènements auxquels nous sommes confrontés.

Je souhaite aussi rendre un hommage particulier aux salariés de France Victimes, son directeur général, Jérôme BERTIN, et à l'ensemble de son équipe qui, tous les jours, accompagnent les projets que nous décidons en Conseil d'Administration et en Bureau.

Je souhaite souligner que grâce au dynamisme de Jérôme BERTIN, de ses équipes et de Carole DAMIANI, nous avons pu emporter le projet de la CIIASE qui a fait l'objet d'une intense campagne d'information depuis lundi. Ce projet est important voire fondamentale pour nous car il met en lumière notre capacité à répondre à de tels appel à projet mais plus encore, il renforce notre crédibilité et notre légitimité.

Nous vous expliquerons en détail sa finalité et ses conséquences pour notre réseau.

Et puis, à vous toutes et à vous tous, qui au quotidien, accompagnez, soutenez les victimes, déployez des actions locales innovantes qui servent à renforcer la visibilité de notre réseau et par la même, la respectabilité de la fédération.

Vous vitalisez le mouvement de l'aide aux victimes et vous contribuez ainsi à démontrer que nous sommes de plus en plus incontournables.

Etre présents à LIMOGES aux côtés de l'association France Victimes 87 constitue pour nous un triple engagement :

- Engagement aux côtés d'une association qui agit localement et qui est reconnue par les chefs de cour et de juridiction pour la qualité de ses interventions relativement à l'aide aux victimes au cœur même de son action, mais aussi qui s'attache à agir en faveur des administrations ad hoc, de la justice restaurative, de la médiation pénale.
- Engagement envers nos missions, nos valeurs de solidarité et d'humanité représentées ici, de manière flamboyante. Le travail que vous fournissez est conséquent, il se déroule dans le respect des choix des victimes, dans la neutralité et l'indépendance des interventions, dans une vision humaniste de nos actions et surtout dans une éthique de responsabilité et de loyauté.

Loin de chercher les lumières encombrantes des projecteurs, l'association de LIMOGES comme toutes celles réparties sur le territoire, travaillent à bas bruits pour renforcer l'accompagnement de qualité des victimes et pour assurer la restauration des personnes touchées par un acte infractionnel.

Voilà quelques-unes des valeurs qui nous unissent et qui permettent d'assurer notre crédibilité.

Nous l'affirmons régulièrement auprès des pouvoirs publics, nous ne sommes des associations singulières, nous cultivons notre différence, notre vision et notre propre logique, seules de nature à assurer les prises en charges idoines en faveur des victimes.

Au fil du temps, nous avons su construire un cadre d'intervention unique sur le territoire et ce socle constitue le plus solide rempart contre celles et ceux qui pensent que nous ne sommes pas inévitables.

Au contraire, notre déontologie, si je puis parler ainsi, et nos critères d'organisation et de fonctionnement prouvent, s'il en était encore besoin, notre professionnalisme, notre identité et notre savoir-faire depuis des années.

- Engagement enfin envers le réseau car France Victimes n'est rien sans un solide et puissant maillage associatif. La transformation du réseau de l'aide aux victimes sous l'égide des différentes politiques publiques, pas toujours lisibles et cohérentes d'ailleurs, nous conduisent à solidifier notre engagement envers vous.

En effet, plus que jamais, il est du rôle de la fédération de vous accompagner d'apporter sa lecture, son expertise et sa vision sur les nouveaux textes en vigueur et exigences publiques institutionnelles, je pense au sujet de protection des données, de justice restaurative, de procès collectifs, d'agrément, de nouveaux champs de compétence qui s'ouvrent et qui vont devenir des enjeux.

Nous construisons avec vous, comme je l'ai voulu en permettant des réunions régionales chaque année, nous innovons par le biais d'expérimentations, bref, nous sommes actifs et nous continuons à penser que nous devons faire mieux et faire plus envers vous et nous le réaliserons, je m'y engage !

En débutant mon mandat, j'ai souhaité placer mon engagement fédéral au regard de cet objectif impérieux de voir notre fédération et son tissu associatif territorialisé reconnus et incontournables.

Tout d'abord, cela se traduit au moyen d'une campagne de communication recentrée sur nos fondamentaux et sur notre capacité à innover.

Pour ce faire, j'ai mandaté le bureau pour réaliser ce travail avec moi et je tiens à remercier particulièrement deux administrateurs :

- Jean Pascal THOMASSET, directeur de l'association de l'Ain, dont l'apport en faveur de dispositifs innovants est immense.

L'accompagnement qu'il réalise au sein de sa structure est formidable, et les actions qui rayonnent au-delà du simple territoire de l'Ain conduisent à lancer des réflexions nouvelles.

Je pense en particulier au délicat sujet des violences conjugales qui lui tient vraiment à cœur, à l'accompagnement des mineurs à l'Unité médico-judiciaire qu'il a créée, aux accidents de la circulation dont les victimes font l'objet d'attention particulière. Ses réflexions et ses actions nous inspirent.

J'ai, à cet égard, toujours considéré que notre capacité à déployer de nouveaux dispositifs vient des expérimentations locales des associations et il appartient à la fédération de nourrir l'ensemble du territoire des succès rencontrés localement. En tout état de cause, merci à Jean Pascal et poursuit ton engagement sur ce chemin.

Par ailleurs, je tiens aussi à remercier Jérôme MOREAU, Président de France Victimes 58 qui m'a accompagné tout au long de cette année sur les rencontres et nos dialogues avec les pouvoirs publics.

Sa mobilisation à mes côtés et son expérience a conduit, après avoir relevé le défi du secteur de la communication, le Conseil d'administration lui a confié cette nouvelle mission.

Notre objectif est de pouvoir permettre d'être inscrits dans un schéma du ministère de la santé en complément de celui de la justice avec trois propositions claires et simples :

- Une UMJ ou un point médical judiciaire dans tous les départements pour que chaque victime puisse se voir délivrer un certificat médical d'ITT adéquat

- Une labélisation par le ministère de la santé du Réseau pour chaque victime qui est accueillie aux urgences soient systématiquement orientées vers nos associations
- Un financement ouvert en matière d'aide aux victimes par le ministère de la santé

Je peux vous affirmer que Jérôme y met une énergie considérable et que le travail sera long et important.

Nous en sommes en cours de rencontres notamment avec Adrien TAQUET, la MIPROF ou bien encore le ministère de l'Intérieur. Merci à toi Jérôme.

L'aide aux victimes évolue et évolue vite.

Nous le constatons au quotidien, notre sphère d'intervention s'articule autour de plusieurs axes notamment vers la prise en considération de tous les traumatismes.

Elle s'ouvre vers des champs nouveaux et comme l'écrivait le poète, « la seule façon de prendre du recul c'est d'éloigner l'horizon ».

Oui, il s'agit bien d'éloigner le champ de nos horizons pour concrétiser nos nouvelles façons d'agir, pour mieux les appréhender et apporter des réponses, pour mieux les imposer dans un avenir proche. Il faudra nous adapter.

C'est aussi ouvrir de nouvelles pistes vers la notion de victimes, de vulnérabilités et d'accompagnement.

Il nous incombe d'anticiper et de créer le futur plutôt qu'il nous soit imposé.

Mais, au-delà de ces questions, n'oublions pas notre quotidien, ce qui fait le cœur de l'action associative depuis plus de 35 ans.

Nous accompagnons chaque année plus 330 000 personnes, près d'un millier de salariés, autant de bénévoles qui permettent au service public de l'aide aux victimes de fonctionner.

Dans cette optique, plusieurs points sont en discussion avec les autorités publiques :

- Le numéro 116006 qui doit, à mon sens, faire l'objet d'une nouvelle campagne de publicité et d'information à destination du public et nous demandons des moyens identiques au 3919 pour son développement
- La mise en place de conventions pluriannuelles d'objectifs et de moyens qui aura pour finalité de consolider la lisibilité financière de nos associations. Il convient aussi de souligner l'attention portée par le SADJAV depuis plusieurs années pour renforcer notre solidité budgétaire.

La semaine prochaine, nous organisons le colloque annuel de Victim Support Europe qui a pour thème, quelles victimes, pour quel parcours pour se reconstruire ?

Je dois dire que cet évènement majeur va mettre en lumière la France et la fédération.

Nous pourrions constater que nous avons su créer des dispositifs, des procédures qui sont des plus aboutis en Europe et ce sera l'occasion de le démontrer.

Bref, pour conclure, je souhaite vous adresser une nouvelle un message de soutien chaleureux de la fédération et vous redire que je suis à vos côtés car je suis certaine qu'ensemble nous renforcerons notre Réseau.

Il est certain qu'individuellement nous ne pouvons rien, ensemble tout est possible.

Je vous remercie.

Maryse Le Men Régnier,
Présidente de France Victimes
Ouverture assemblée générale
5 juin 2019 – Espace Simone Veil - LIMOGES